



SOFEG
sofeg.fr

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2013**

**CHAMBRE REGIONALE
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE**



**CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

11 rue Auguste Lacroix
69003 LYON

Caluire,
Le 20 mai 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA REGION RHONE ALPES (C.R.E.S.S.)** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

ASSOCIÉS
Béregère BROCHIER
Frédéric MOIROUX
Joël MULATIER
Jacques MURAT
Michèle PLOUSSARD
Philippe ROUX

Siège social
3, rue de Mailly
69300 CALUIRE
Tél. : 04 72 10 67 67
Fax : 04 72 10 67 10
sofeg@sofeg.fr

8, rue Victor Hugo
42110 FEURS
Tél. : 04 77 26 38 12
Fax : 04 77 27 05 95

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
inscrite au tableau de l'ordre de la Région de Lyon

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et notamment en ce qui concerne les dotations et reprises de provisions pour fonds dédiés comptabilisées à la fin de cet exercice relatives aux subventions inscrites au compte de résultat et dont le détail figure en annexe aux comptes annuels. Nous nous sommes également assurés du bien fondé des provisions pour risques et charges selon les commentaires donnés en annexe aux comptes annuels. En outre, nous avons procédé à une vérification de cohérence sur les subventions s'inscrivant dans le cadre des programmes financiers pilotés par l'association, les autres créances et autres dettes, ainsi qu'à des contrôles sur les placements financiers, sur la trésorerie et des vérifications spécifiques en matière sociale relatif à cet exercice.

.../...

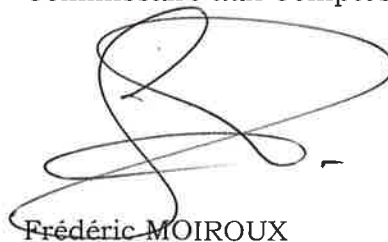
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Pour SOFEG SAS
Commissaire aux Comptes



Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS


Bilan Association

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 358.62	1 358.62		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	57 454.77	53 304.46	4 150.31	7 561.35
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	2 692.41		2 692.41	2 692.41
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 929.29		8 929.29	9 473.47
ACTIF IMMOBILISE	70 435.09	54 663.08	15 772.01	19 727.23
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	806.40		806.40	1 750.00
Créances				
Usagers et comptes rattachés	40 042.96	6 392.59	33 650.37	45 875.17
Autres créances	903 513.85		903 513.85	2 457 753.04
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 084.83		11 084.83	75 236.88
Charges constatées d'avance	2 395.80		2 395.80	13 336.26
ACTIF CIRCULANT	957 843.84	6 392.59	951 451.25	2 593 951.35
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 028 278.93	61 055.67	967 223.26	2 613 678.58


Bilan Association

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000.00	10 000.00
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	85 677.02	85 677.02
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-58 160.94	-34 254.62
RESULTAT DE L'EXERCICE	-16 605.76	-23 906.32
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	25 910.32	37 516.08
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	958.41	21 085.30
Provisions pour charges	17 244.00	24 600.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 202.41	45 685.30
Fonds dédiés sur subventions	102 101.07	237 771.47
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	102 101.07	237 771.47
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	91 840.48	410 326.29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	91 840.48	410 326.29
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250.00	116.99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 205.22	467 687.62
Dettes fiscales et sociales	74 686.39	65 513.04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	405 027.37	1 349 061.79
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	821 009.46	2 292 705.73
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	967 223.26	2 613 678.58


Compte de résultat Association

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	40 048.68	96 706.49
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	585 815.54	1 069 402.51
Reprises et Transferts de charge	48 476.94	31 001.71
Cotisations		
Autres produits	77 272.94	76 095.60
Produits d'exploitation	751 614.10	1 273 206.31
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	325 534.45	621 268.53
Impôts et taxes	36 606.20	34 309.65
Salaires et Traitements	356 853.32	350 944.72
Charges sociales	172 052.02	168 857.45
Amortissements et provisions	3 411.04	36 864.82
Autres charges	360.00	0.59
Charges d'exploitation	894 817.03	1 212 245.76
RESULTAT D'EXPLOITATION	-143 202.93	60 960.55
Opérations faites en commun		
Produits financiers	496.17	1 206.78
Charges financières	9 608.40	5 599.13
Résultat financier	-9 112.23	-4 392.35
RESULTAT COURANT	-152 315.16	56 568.20
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	-39.00	1 984.69
Résultat exceptionnel	39.00	-1 984.69
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	237 771.47	159 281.64
Engagements à réaliser	102 101.07	237 771.47
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 605.76	-23 906.32
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	53 740.00	49 960.00
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits	53 740.00	49 960.00
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole	53 740.00	49 960.00
Total des charges	53 740.00	49 960.00

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CRESS Rhône Alpes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 967 223 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 606 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2014 par le conseil d'Administration.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation,**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans**

*** Matériel de bureau : 3 ans**

*** Matériel informatique : 3 ans**

*** Mobilier : 4 ans**

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds Dédiés

Lorsque les charges qui correspondent à une subvention comptabilisée en produits dans l'exercice n'ont pas pu être engagées au 31 décembre, une dotation pour provision d'engagement à réaliser est comptabilisée au passif du bilan dans le compte "Fonds dédiés", et une reprise est comptabilisée sur l'exercice suivant lorsque les dépenses sont engagées.

Sont inscrites en fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice les subventions suivantes :

· Sur subvention FNADT :	41 588.35 Euros
· Sur subvention C2RA ingénierie :	11 964.71 Euros
· Sur subvention ADEC Animation :	45 790.35 Euros
· Sur subvention Action CO DD :	4 830.00 Euros
· Sur subvention Isère solidaire :	4 000.00 Euros
· Sur subvention INTERREG :	82 350.48 Euros
· Sur subvention Discrimination :	9 028.65 Euros
· Sur subvention socialement responsable :	15 463.78 Euros
· Sur subvention FSE 2014-2012 :	15 755.15 Euros
· Sur subvention Grand Roanne :	7 000.00 Euros

Les dépenses ayant été réalisées sur l'exercice une reprise a donc été comptabilisée pour un montant total de 237 771.47 Euros.

Ont été comptabilisées en fonds dédiés sur l'exercice, pour un montant de 102 101.07 euros, les subventions ou parties de subventions relatives à des conventions de l'année 2013.

Les dépenses restant à engager, financées par ces subventions et inscrites au cours de l'exercice en engagements à réaliser sur subventions attribuées sont :

· Sur subvention FNADT :	8 471.31 Euros
· Sur subvention C2RA ingénierie :	12 260 .89 Euros
· Sur subvention INTERREG :	67 473.86 Euros
· Sur subvention Discrimination :	5 355.01 Euros
· Sur subvention MFRA Mondial des métiers :	5 000.00 Euros
· Sur subvention CG Isère-territoires :	3 540.00 Euros

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Une mention complémentaire est insérée dans la présente annexe.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 359			1 359
Immobilisations incorporelles	1 359			1 359
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	5 896			5 896
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 558			51 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	57 455			57 455
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 692			2 692
- Prêts et autres immobilisations financières	9 473	369	914	8 929
Immobilisations financières	12 166	369	914	11 622
ACTIF IMMOBILISE	70 979	369	914	70 435

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			369	369
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			369	369
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			914	914
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			914	914

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 359			1 359
Immobilisations incorporelles	1 359			1 359
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 301	590		2 891
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 592	2 821		50 414
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 893	3 411		53 304
ACTIF IMMOBILISE	51 252	3 411		54 663

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 954 882 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 929		8 929
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 043	33 651	6 392
Autres	903 514	903 514	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 396	2 396	
Total	954 882	939 561	15 321
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	547
Subvention à recevoir	891 067
Apport en fonds propre à recevoir	5 000
Total	896 614

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	45 685		27 483		18 202
Total	45 685		27 483		18 202
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			27 483		
Financières					
Exceptionnelles		102 101	237 771		

La ligne autres provisions pour risques sur le tableau ci-dessus, se décompose de la façon suivante :

Dans le cadre du dispositif d'avance remboursable de la mesure FSE 423 commencé en 2009, une provision pour risque figurait à l'ouverture de l'exercice au passif du bilan pour un montant de 14 448.41 Euros.

Cette provision correspondait à une dotation de 10% des sommes avancées aux porteurs de projets et pour lesquelles aucun justificatif n'a été obtenu à la clôture. En 2013 le dispositif est arrivé à son terme, cette provision au 31 décembre a été reprise pour la totalité soit pour un montant de 14 448.41 Euros.

A l'ouverture de l'exercice, figurait également sur ce dispositif, une provision complémentaire de 958.41 Euros pour un risque sur un dossier pour lequel une grosse incertitude existait sur le remboursement des avances faites à une structure. Au 31.12.2013 cette provision a été maintenue à 958.41 Euros.

A la clôture des comptes 2012, de nouvelles provisions avaient été constatées l'une concernant des indemnités de rupture conventionnelle avec une salariée de l'association pour un montant de 7 356 Euros. Cette charge ayant été versée sur 2013, une reprise de provision a donc été constaté sur

Notes sur le bilan

l'exercice pour le même montant. La deuxième provision portait sur la déprogrammation du dossier BIZARRE dans le cadre du dispositif appui aux microprojets collectifs où le risque de remboursement d'une partie de la subvention était certain pour 17 244 Euros. Cette provision a été maintenue à la clôture de cet exercice compte tenu que le solde de ce dispositif se fera sur le prochain exercice. Cette provision constitue le solde du compte de provision pour charges à 17 244 Euros.

A l'ouverture de l'exercice, une provision pour risque figurait pour 5 678, 48 Euros correspondant à une provision constatée suite au remboursement partiel de la Région Rhône Alpes sur une convention pour la promotion ESS 2012 où des dépenses avaient été rejetées. Sur 2013 une reprise pour le même montant a été passé compte tenu du solde de dossier portant le solde à zéro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 922 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	91 840	91 840		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	102 101	102 101		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 205	249 205		
Dettes fiscales et sociales	74 686	74 686		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	405 027	405 027		
Produits constatés d'avance				
Total	922 861	922 861		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf facture à recevoir	130
Téléphone à payer	160
Honoraires à payer	5 400
Maintenance informatique à payer	240
Intérêts courus à payer	180
Provision congés payés	21 156
Ind.précarité à payer	5 754
Charges sociales congés payés	9 055
Charges sociales s/ind.précarité	2 463
Formation continue à payer	1 976
Cotisation MACIF à reverser	2 400
Total	48 914

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location photocopieur d avance	293		
Maintenance d avance	535		
Chèques déjeuners d avance	1 568		
Total	2 396		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 895 euros

Le montant des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été évalué selon la législation légale pour le calcul des droits acquis. Au 31.12.2013, un seul salarié remplit les conditions pour être indemnisé représentant un montant chargé de 2 895 €, aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 31.12.2013.

Engagements des droits individuels de formation

A la date de clôture de l'exercice, le montant des heures de D.I.F. des salariés présents à la fin de l'exercice représente un volume de 847 heures contre 945 heures au 31.12.2012.

Fonds associatifs

La subvention d'investissement de la Caisse d'Epargne de 10 000 Euros reçue en financement de divers matériels informatiques et mobiliers, sur les exercices passés, a été par décision de l'Assemblée générale de l'année 2007 affectée au poste de Fonds Associatif et figure donc toujours au passif du bilan au 31.12.2013.